



S3 de LILLE
209 rue Nationale 59000 LILLE
Tél. 03 20 06 77 41 Fax 03 20 06 77 49
Courriel : s3lil@snes.edu

Monsieur le Recteur,

En préalable, nous souhaitons vous rappeler que le SNES-FSU a toujours défendu et continuera de défendre l'égalité de valeur des trois voies du lycée et partage votre souhait évident d'élever le niveau de formation de tous les élèves.

L'objet de ce courrier est de vous interpeller suite à la politique de quotas d'élèves de baccalauréat professionnel en BTS mise en place depuis quelques années et à votre récente annonce de ne plus confier aux équipes pédagogiques de BTS la sélection des dossiers de leurs futurs étudiants issus de bac pro.

Nous avons bien compris que votre objectif est de faire respecter des quotas d'étudiants issus de bac pro en BTS afin d'élever leur niveau de qualification et dans un même temps, de voir les élèves de baccalauréat technologique s'orienter prioritairement en IUT.

1. Les quotas imposés et l'affectation directe en STS

Il nous semble que l'application de quotas stricts et parfois élevés, associée à une procédure d'affectation pilotée par les LP et le rectorat, est une façon peu efficace et dangereuse d'y arriver pour plusieurs raisons :

- **la formation en bac professionnel est, par essence, « professionnalisante » et ses objectifs ainsi que ses méthodes de travail sont bien différentes de celles des lycées technologiques**, qui ont vocation à déboucher sur une poursuite d'étude. Là où les élèves de bac pro acquièrent essentiellement un haut niveau de compétences dans des domaines pratiques, avec beaucoup de manipulations et de périodes de formation en entreprise, les élèves de l'enseignement technologique bénéficient, pour leur part, de savoirs plus théoriques et ont acquis des méthodes de travail personnel plus poussées, celles-là même qui sont attendues en BTS.
- De nombreux élèves issus de bac professionnel possèdent les connaissances, compétences, et méthodes adaptées à une poursuite d'études en BTS. Il nous semble que ces élèves ont toujours eu accès aux STS par le passé et ce même en l'absence de quotas. **L'enjeu majeur est donc de permettre à tous les élèves de bac pro souhaitant intégrer une STS d'accéder à ces connaissances, compétences et méthodes pour pouvoir envisager sereinement une réussite à l'examen.** Or l'application mécanique de quotas associés à une affectation directe sans procédure de sélection, ne va pas miraculeusement faire réussir en BTS des élèves qui n'ont pas acquis les méthodes et connaissances en question.

Le SNES défend l'idée d'une année d'adaptation, telle qu'elle existait autrefois dans le pré-bac, qui permettrait à ces élèves d'acquérir plus sereinement les bases nécessaires, aussi bien en connaissances qu'en méthodes. À l'heure actuelle, leur intégration en BTS, malgré les efforts déployés par les équipes pédagogiques de STS pour les aider, est souvent violente et porteuse de désillusion et cela mène inévitablement nombre d'entre eux à abandonner la formation en cours de route.

Il n'est pas possible de faire reposer sur la pédagogie des enseignants de STS toute la responsabilité de l'échec ou de la réussite des élèves de bac pro. Être confronté à un gouffre entre les attendus et la réalité du niveau de certains élèves est d'ailleurs indubitablement source de stress pour les enseignants eux-mêmes. Nous sommes convaincus qu'il ne servira à rien de transférer l'enseignement des BTS en lycée professionnel, comme certains le pensent, pour faire réussir les élèves. Les professeurs des lycées professionnels ne peuvent faire évoluer les attendus des référentiel BTS et les lycées technologiques disposent depuis très longtemps d'enseignants certifiés et agrégés qualifiés et compétents, connaissant parfaitement les référentiels et épreuves d'examen. Nous avons par contre constaté une tendance à voir baisser les exigences des formations et dévaluer les diplômes obtenus, d'autant plus qu'une grande partie des examens de BTS se déroulent désormais en CCF. Si l'étudiant ne s'adapte pas, c'est la formation qui s'adapte.

Le SNES-FSU estime que l'Éducation Nationale, dans le cadre de sa mission de service public d'éducation, doit continuer à proposer à nos élèves et étudiants des diplômes de qualité reconnus par tous.

2. Les dangers d'une éviction des bacheliers technologiques des STS

Le deuxième problème soulevé par ces quotas stricts et élevés est l'éviction de nombreux élèves de l'enseignement technologique des sections de BTS. **Les orienter de force vers les IUT alors qu'ils sont nombreux à déposer des dossiers d'inscription en BTS ne peut que mener nombre d'entre eux à l'échec, voire à la sortie de formation sans diplôme.** Il est particulièrement à craindre que nos élèves de 3^e au niveau fragile, orientés en LGT dans le cadre de la politique académique d'orientation n'en soient les premières victimes.

Comment expliquer ce paradoxe qui consiste à envoyer davantage d'élèves de 3^e en seconde GT, avec une logique d'orientation positive en voie technologique – à laquelle nous adhérons – pour au final leur expliquer – après un parcours parfois fragile même en série technologique – que leur chance d'intégrer une STS est réduite par la politique des quotas que vous menez ? Cela revient-il donc à envoyer le message que désormais pour intégrer un BTS, il est conseillé de choisir la voie professionnelle au risque de créer un appel d'air en seconde professionnelle, contraire à votre politique académique ?

Ce sont donc les élèves qui ont souvent du mal à réussir en série technologique qui vont se retrouver sans solution à l'issue de la classe de terminale, et nous ne comprenons pas votre position. Tout cela alors que le DUT est un diplôme en deux ans, tout comme le BTS : il n'y a pas d'élévation du niveau des élèves si on les oriente en DUT.

Aujourd'hui les élèves de BTS sont d'ailleurs encouragés à poursuivre en licence professionnelle, où ils réussissent, ou même en classe prépa ATS afin d'intégrer une école d'ingénieurs ou une école de commerce pour les meilleurs. Pour certains élèves de l'enseignement technologique, la formation BTS est une étape plus sécurisante que la formation en IUT à plusieurs égards. D'ailleurs, chaque année, de nombreux étudiants de L1 ou de DUT, intègrent une section de technicien supérieur après une expérience malheureuse en université. Sans un abondement suffisant en places de BTS, ces élèves seraient contraints de quitter le système éducatif sans formation qualifiante.

En résumé, Monsieur le Recteur, l'application mécanique de quotas risque fort de mener à une élévation du niveau de formation en trompe-l'œil, à des sorties de formation sans diplômes, à une dévalorisation des diplômes aux yeux du monde du travail, à un stress et une désillusion accrus aussi bien pour nombre d'étudiants que pour les professeurs, à la mise en difficulté de sections de BTS du fait du grand nombre de démissions et, en conséquence, à la mise en péril de la formation initiale par voie scolaire.

3. Les propositions du SNES-FSU

Monsieur le Recteur, le SNES-FSU formule des propositions et demandes dont voici la liste :

- **L'affectation d'élèves de baccalauréat professionnel en STS ne doit pas se faire au détriment des élèves issus des autres voies :** les demandes d'entrée en STS des élèves,

notamment celles des séries technologiques, doivent continuer à être prises en compte et la carte des formations doit donc prévoir l'ouverture de 1/2 sections de BTS là où cela est nécessaire afin d'accueillir les étudiants de bac pro.

- **Les sections accueillant ces étudiants supplémentaires doivent être maintenues ou ouvertes sous formation initiale sous statut scolaire.**
- **Les équipes pédagogiques des sections de BTS doivent pouvoir continuer à examiner tous les dossiers de candidature et à émettre un avis.**
- Dans le cas où vous maintiendriez des quotas d'étudiants issus de bac pro en BTS, **nous demandons qu'une certaine souplesse soit garantie, afin notamment de ne pas mettre en péril les sections où le recrutement en bac pro est faible.**
- **Nous demandons qu'un groupe de travail puisse se tenir afin d'évoquer les différentes problématiques liées à l'orientation post-bac** : améliorer la réussite des étudiants en STS (année préparatoire à la STS pour les élèves les plus fragiles par exemple), connaître les procédures d'affectation...

Veillez croire, Monsieur le Recteur, en notre profond attachement au service public d'Éducation Nationale,

Karine Boulonne
secrétaire académique du SNES-FSU

